

« Projet municipal pour la réduction des GES (Gaz à effet de serre) »

Chalon-sur-Saône

Idée

Mettre en place un plan municipal sur 3 ans pour la réduction des GES (Gaz à effet de serre)

Objectif

Vitrine du programme Privilèges (U.E., WWF, Ademe, Maison de l'environnement), Chalon-sur-Saône a décidé d'atteindre en 3 ans les objectifs internationaux fixés pour 10 ans.

Démarche et contenu

Réalisation d'un plan éco-industriel

Mise en oeuvre d'un plan municipal 2002-2005 qui concerne la ville en tant que :

- aménageuse du territoire
- productrice et distributrice d'énergie
- consommatrice d'énergie
- incitatrice

Réalisation et diffusion de supports d'information pour le grand public

Budget

Embauche d'une technicienne pour la durée du plan

Ville : 100 000 € sur un budget total de 711 700 €

Commentaire du jury

La réduction des GES est l'affaire de tous

Engagement d'une ville pour agir et valoriser ses actions

Contact

Didier Fichet, dfichet@chalonsursaone.fr